

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7374437901

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par David SHAPIRO, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.agriculteur-normand.com/annonces-legales/details/7374437901>

Cette annonce a été mise en ligne le **2 août 2024** sur **Agriculteur Normand-web**
Pour le département : **61 - ORNE**

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Maître Jean-François GUILLON, en date du 26 juillet 2024, à Argentan.

Dénomination : LESCOUTIER.

Forme : Société civile immobilière.

Siège social : Le Bourg – VILLEBADIN, 61310 Gouffern en Auge.

Objet : Acquisition en pleine propriété, nue-propriété, usufruit de tous immeubles, propriété, aménagement, construction, mise en valeur, administration, exploitation par bail, location ou autrement dit de tous immeubles et terrains qui seront apportés à la société ou acquis par elle, quel que soit leur mode d'acquisition (achat, apport ou construction) ou de financement (emprunt, crédit-bail), aliénation occasionnelle des biens lui appartenant, pourvu que ce soit dans le cadre de la gestion patrimoniale et civile de l'objet social ; prise de participation dans toutes sociétés immobilières ; obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société. La société peut constituer hypothèque ou toute autre sûreté réelle sur les biens sociaux, dès lors que ces actes ou opérations ne portent pas atteinte à la nature civile de cet objet, notamment pour garantir un prêt que contracterait personnellement un associé destiné à être versé à titre d'apport en capital ou pour le financement de l'acquisition de parts sociales ou pour garantir un prêt d'un locataire occupant un immeuble appartenant à la société de manière à assurer à la société le paiement des loyers par ce ou ces locataires. Et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société..

Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 1200 euros
Montant des apports en numéraire : 1200 euros.
Cession de parts et agrément : Les parts sociales ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, quelle que soit la qualité du cessionnaire, qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant les DEUX TIERS des parts sociales.
Gérant : Madame Sylvie COUVE née BRARD, demeurant Le Bourg – VILLEBADIN, 61310 Gouffern en Auge
Gérant : Madame Maëlle COUVE, demeurant 3 rue Aristide Briand, 61500 Sees
Gérant : Madame Alice COUVE, demeurant 11 rue Cardinal Mercier, 75009 Paris
La société sera immatriculée au RCS d'Alençon.

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

David SHAPIRO
Représentant permanent de Médialex